

ALIMA, CENTRE DE NUTRITION SOCIALE PÉRINATALE

ALIMA, PERINATAL SOCIAL NUTRITION CENTRE

**(Anciennement Dispensaire diététique
de Montréal/Montreal Diet Dispensary)**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

ALIMA, CENTRE DE NUTRITION SOCIALE PÉRINATALE
ALIMA, PERINATAL SOCIAL NUTRITION CENTRE
**(Anciennement Dispensaire diététique de Montréal/Montreal Diet
Dispensary)**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 14
Renseignements complémentaires	15



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Alima, Centre de nutrition sociale périnatale
Alima, Perinatal Social Nutrition Centre

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers d'Alima, Centre de nutrition sociale périnatale Alima, Perinatal Social Nutrition Centre (anciennement Dispensaire diététique de Montréal/Montreal Diet Dispensary) (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.





Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;





- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

*Sophie Houle CPA INC.*¹

Montréal,
Le 4 juin 2024

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A111691



ALIMA, CENTRE DE NUTRITION SOCIALE PÉRINATALE
ALIMA, PERINATAL SOCIAL NUTRITION CENTRE
(Anciennement Dispensaire diététique de Montréal/Montreal Diet Dispensary)

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2024

Page 4

	2024	2023
Produits		
Subventions (Annexe A)	1 997 195 \$	1 704 894 \$
Revenus d'autofinancement (Annexe B)	263 457	566 879
Revenus d'intérêts	3 729	1 586
	2 264 381	2 273 359
Charges de fonctionnement		
Amortissement des immobilisations corporelles	15 381	14 172
Apports alimentaires (Note 11)	228 635	199 123
Assurances	20 265	17 813
Combustible et électricité	8 467	10 379
Communications et site web	42 899	549
Dons de vêtements et autres biens (Note 11)	7 254	33 645
Cotisations	12 098	9 844
Entretien et réparations	21 939	20 046
Fournitures de bureau et papeterie	10 934	8 281
Frais bancaires	4 812	4 535
Frais de déplacement et représentation	7 467	2 165
Frais de formation	11 775	4 913
Frais de gestion des placements	14 135	12 908
Matériels d'intervention	2 169	4 860
Salaires et charges sociales	1 770 774	1 490 299
Services informatiques	47 438	25 700
Services professionnels	200 410	182 126
Taxes et permis	12 617	11 646
Télécommunications	8 258	7 002
	2 447 727	2 060 006
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges avant autres produits (charges)	(183 346)	213 353
Revenus de placements (Annexe C)	85 587	(14 810)
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges avant les charges assumées par les actifs nets grevés d'affectation d'origine interne	(97 759)	198 543
Charges assumées par les actifs nets grevés d'affectation d'origine interne (Note 8)		
Planification stratégique	-	14 253
Image de marque	75 000	27 947
Babies - Bébé au ruban bleu (BRB)	-	14 717
Honoraires d'expertise - immeuble	22 117	-
	97 117	56 917
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(194 876) \$	141 626 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ALIMA, CENTRE DE NUTRITION SOCIALE PÉRINATALE
ALIMA, PERINATAL SOCIAL NUTRITION CENTRE
(Anciennement Dispensaire diététique de Montréal/Montreal Diet Dispensary)

Évolution des actifs nets
 Exercice clos le 31 mars 2024

	Affectés aux aux projets spéciaux	Affectés aux travaux majeurs de l'immeuble	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2024 Total
Solde au début de l'exercice	95 000 \$	450 000 \$	153 380 \$	600 333 \$	1 298 713 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(75 000)	(22 117)	(15 381)	(82 378)	(194 876)
Investissement en immobilisations	-	-	14 085	(14 085)	-
Solde à la fin de l'exercice	20 000 \$	427 883 \$	152 084 \$	503 870 \$	1 103 837 \$
	Affectés aux aux projets spéciaux	Affectés aux travaux majeurs de l'immeuble	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2023 Total
Solde au début de l'exercice	123 523 \$	334 194 \$	150 730 \$	548 640 \$	1 157 087 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(56 917)	-	(14 172)	212 715	141 626
Investissement en immobilisations	-	-	16 822	(16 822)	-
Affectations internes (Note 8)	28 394	115 806	-	(144 200)	-
Solde à la fin de l'exercice	95 000 \$	450 000 \$	153 380 \$	600 333 \$	1 298 713 \$

ALIMA, CENTRE DE NUTRITION SOCIALE PÉRINATALE
ALIMA, PERINATAL SOCIAL NUTRITION CENTRE
(Anciennement Dispensaire diététique de Montréal/Montreal Diet Dispensary)

Situation financière

31 mars 2024

Page 6

	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	457 398 \$	305 056 \$
Placements temporaires (Note 3)	1 169 608	1 099 140
Créances à recevoir (Note 4)	22 237	58 920
Stocks	56 792	8 015
Frais imputables au prochain exercice	28 451	28 069
	1 734 486	1 499 200
Immobilisations corporelles (Note 5)	152 084	153 380
	1 886 570 \$	1 652 580 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (Note 6)	221 453 \$	156 367 \$
Apports reportés (Note 7)	561 280	197 500
	782 733	353 867
Actifs nets		
Affectés aux projets spéciaux (Note 8)	20 000	95 000
Affectés aux travaux majeurs de l'immeuble (Note 8)	427 883	450 000
Investis en immobilisations corporelles	152 084	153 380
Non affectés	503 870	600 333
	1 103 837	1 298 713
	1 886 570 \$	1 652 580 \$

Au nom du conseil d'administration,

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ALIMA, CENTRE DE NUTRITION SOCIALE PÉRINATALE
ALIMA, PERINATAL SOCIAL NUTRITION CENTRE
(Anciennement Dispensaire diététique de Montréal/Montreal Diet Dispensary)

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2024

Page 7

	2024	2023
Fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(194 876) \$	141 626 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	15 381	14 172
Intérêts et distributions capitalisés au coût des placements	(39 093)	(32 033)
Gains sur cession de placements	(27 626)	(1 982)
(Gains) Pertes non matérialisé(e)s sur les placements	(18 868)	48 825
	(265 082)	170 608
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 9)	416 390	(40 742)
	151 308	129 866
Investissement		
Variation nette des placements temporaires	15 119	(193 598)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(14 085)	(16 822)
	1 034	(210 420)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	152 342	(80 554)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	305 056	385 610
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	457 398 \$	305 056 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Forme juridique et objectifs de l'organisme

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il est enregistré à titre d'organisme de bienfaisance et est conséquemment exempté des impôts sur le bénéfice. La mission de l'organisme est d'intervenir par la nutrition sociale auprès de femmes enceintes en situation de vulnérabilité pour favoriser la santé optimale du nourrisson, et ce, une femme enceinte, un nourrisson, une famille à la fois.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Produits de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé alors que les produits de distribution de fonds et de dividendes sont constatés à la date de déclaration. Les gains (pertes) réalisé(e)s sur les placements sont constaté(e)s au moment où ils se produisent.

Autres produits

L'organisme constate les autres produits lorsqu'ils sont gagnés, c'est-à-dire lorsque les services ont été rendus ou que les produits ont été livrés et qu'il existe une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que les montants sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de biens et services

Les dons sous forme de biens et services reçus à titre gratuit sont comptabilisés dans les états financiers à titre de produits et de charges lorsque leur juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Les bénévoles ont consacré de nombreuses heures afin de soutenir l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Régime de retraite

L'organisme participe à un régime de retraite interentreprises contributifs à prestations déterminées. Les versements faits au régime sont constatés en charge annuellement. La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée pour la présentation des informations financières présentées dans les états financiers de l'organisme.

Stocks

Les stocks de coupons de lait, d'oeufs et de légumes, qui sont distribués à un prix nul, sont constatés au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Immeuble	2,5 %
Mobilier et équipement	20 %
Système téléphonique	20 %
Matériel informatique	30 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir et des subventions à recevoir.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements dans des fonds d'investissement.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

3. Placements temporaires

	Coût	2024	2023
Encaisse courtier	373 \$	373 \$	- \$
Dans des fonds d'investissement:			
- Marché monétaire	40 066	40 066	217 440
- Titres à revenus fixes canadiens	913 898	911 460	514 948
- Titres à revenus fixes non canadiens	35 172	35 183	50 763
- Stratégies non traditionnelles	182 240	182 526	128 314
- Actions titres canadiens	-	-	88 481
- Actions titres américains	-	-	91 180
- Actions - Autres que nord-américaines	-	-	8 014
	1 171 749 \$	1 169 608 \$	1 099 140 \$

Le portefeuille de placements est géré par un gestionnaire de placements selon la politique de placements adoptée par l'organisme afin d'optimiser ses revenus de placements pour rencontrer ses obligations futures.

4. Créances à recevoir

	2024	2023
Subventions à recevoir	- \$	15 610 \$
Comptes à recevoir	773	15 887
Taxes de vente à recevoir	21 464	27 423
	22 237 \$	58 920 \$

5. Immobilisations corporelles

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	52 222 \$	- \$	52 222 \$	52 222 \$
Immeuble	138 295	80 791	57 504	58 978
Mobilier et équipement	33 063	25 794	7 269	5 527
Système téléphonique	13 542	12 379	1 163	1 454
Matériel informatique	94 844	60 918	33 926	35 199
	331 966 \$	179 882 \$	152 084 \$	153 380 \$

6. Crédoiteurs

	2024	2023
Fournisseurs	81 871 \$	22 147 \$
Salaires et vacances à payer	139 582	134 220
	221 453 \$	156 367 \$

ALIMA, CENTRE DE NUTRITION SOCIALE PÉRINATALE
ALIMA, PERINATAL SOCIAL NUTRITION CENTRE
(Anciennement Dispensaire diététique de Montréal/Montreal Diet Dispensary)

Notes complémentaires

31 mars 2024

Page 12

7. Apports reportés

Les apports reportés représentent des subventions et apports non dépensés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir les charges de projet de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2024	2023
Solde au début	197 500 \$	221 934 \$
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(250 000)	(221 934)
Plus: montants reçus au cours de l'exercice	613 780	197 500
Solde à la fin	561 280 \$	197 500 \$

Sommaire

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
- Mesure 13.1 Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion et la participation sociale	157 530 \$	10 000 \$
- Mesure 1.3 Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS)	50 000	-
Centraide		
- Fonds d'urgence pour demandeurs d'asile	-	75 000
Fondations privées	112 500	112 500
Fondation McConnell		
- Rénovation des espaces de la Maison Higgins	200 000	-
Fondation Olo		
- Crédits apports alimentaires	26 250	-
Montréal - Métropole en santé		
Conseil du Système alimentaire montréalais, plan d'action intégré 2023-2025	15 000	-
	561 280 \$	197 500 \$

8. Affectations d'origine interne

Au cours de l'exercice, l'organisme a utilisé des sommes antérieurement affectées par le conseil d'administration. Ainsi, en date du 31 mars 2024, les affectations se détaillent comme suit:

	Solde au 31 mars 2023	Changement des affectations	Utilisations	Solde au 31 mars 2024
Actifs nets affectés aux projets spéciaux				
Image de marque	75 000 \$	-	(75 000) \$	-
Cuisine collective	20 000	-	-	20 000
	95 000 \$	-	(75 000) \$	20 000 \$

Au cours de l'exercice, l'organisme a utilisé un montant total de 22 117 \$ des fonds affectés aux travaux majeurs de l'immeuble. Les actifs nets affectés aux travaux majeurs de l'immeuble s'élèvent donc en date du 31 mars 2024 à 427 883 \$.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

9. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2024	2023
Créances à recevoir	36 683 \$	(23 487) \$
Stocks	(48 777)	19 196
Frais imputables au prochain exercice	(382)	(544)
Créditeurs	65 086	(11 473)
Apports reportés	363 780	(24 434)
	416 390 \$	(40 742) \$

10. Régime de retraite

L'organisme participe à un régime de retraite interentreprises contributifs à prestations définies lequel est administré par un autre organisme. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite pour le bénéfice de tous les participants du régime. La cotisation de l'organisme versé au régime s'élève à 101 280 \$ (75 577 \$ en 2023). Puisqu'il s'agit d'un régime interorganismes pour lequel le montant d'obligation attribuable à chaque entité participante ne peut être quantifié, l'organisme n'est pas en mesure de comptabiliser ce régime comme un régime à prestations définies, et le comptabilise plutôt comme un régime à cotisations définies. Le rapport annuel du régime fournit des informations sur l'excédent ou le déficit du régime. Il n'y a aucun changement dans les éléments contractuels du régime.

11. Opérations non monétaires

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu, à titre de membre affilié de la Fondation OLO, des crédits pour l'achat d'œufs, de laits et de légumes d'une valeur de 168 295 \$ (111 638 \$ en 2023). L'organisme a également reçu d'autres dons d'apports alimentaires et de biens d'une valeur de 33 163 \$ (37 262 \$ en 2023). En 2023, des placements en actions cotées en bourse d'une valeur de 206 505 \$ avait été reçu. De plus, Moisson Montréal a distribué à l'organisme 6 805 (5 229 en 2023) kilogrammes de denrées représentant une valeur de 52 809 \$ (36 504 \$ en 2023) Ces opérations ont été constatées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties.

12. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des fonds d'investissement détenant des placements cotés en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

ALIMA, CENTRE DE NUTRITION SOCIALE PÉRINATALE
ALIMA, PERINATAL SOCIAL NUTRITION CENTRE
(Anciennement Dispensaire diététique de Montréal/Montreal Diet Dispensary)

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2024

Page 15

	2024	2023
Annexe A - Subventions		
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
- Fonctionnement	434 932 \$	419 414 \$
- Mesure de santé publique 3.1 (SIPPE-SCEF)	168 842	162 818
- Mesure 13.1 Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion et la participation sociale	170 000	111 065
- Mesure 1.3 Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS)	50 000	-
- Nourrir ensemble l'avenir des familles	125 000	179 421
Agence de la santé publique du Canada		
- Programme canadien de nutrition prénatale/PCNP	275 395	274 674
Emploi été Canada	4 936	9 196
Centraide		
- Fonctionnement	350 795	350 795
- Fonds d'urgence pour demandeurs d'asile	75 000	-
Crédits achats apports alimentaires - Fondation OLO (Note 11)	168 295	111 638
Montréal - Métropole en santé		
Conseil du Système alimentaire montréalais, plan d'action intégré 2023-2025	15 000	-
Deuxième Récolte Canada		
- Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire	-	26 050
Fondations privées	150 000	37 500
Autres subventions	9 000	22 323
	1 997 195 \$	1 704 894 \$

Annexe B - Revenus d'autofinancement

Dons	165 933 \$	251 145 \$
Dons en nature (Note 11)	85 972	280 271
Services d'expertises	9 304	22 762
Autres produits	2 248	12 701
	263 457 \$	566 879 \$

Annexe C - Revenus de placements

Intérêts et distributions de fonds mutuels	39 093 \$	32 033 \$
Gains (Pertes) non réalisé(e)s sur les placements	18 868	(48 825)
Gains réalisés sur cessions de placements	27 626	1 982
	85 587 \$	(14 810) \$